

2019/.....

Parafe

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Conseillers en exercice :	25
Présents :	17
Absents :	8
Pouvoirs :	7
Votants :	24

Convoqués le : 19 septembre 2019

**COMPTE RENDU SOMMAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DU
25 SEPTEMBRE 2019**

L'an deux mil dix neuf le vingt cinq septembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Ozoir-la-Ferrière, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-François ONETO, Maire.

PRESENTS : Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Alain CAPUSANO, Madame Monique GRALL, Monsieur Jean-Paul CHONION.

ABSENTS EXCUSES : Monsieur Frédéric MARCOUX, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Karine SEBAHOUN, Madame Valérie COLUCCI, Madame Espérance AUDINEAU, Madame Isabelle CROS, Monsieur Charles KLINZING.

POUVOIRS DE : Monsieur Frédéric MARCOUX	à	Madame Marie-Laure MORELLI
Madame Anne-Marie CADART	à	Madame Chantal BOURLON
Monsieur Ziain TADJINE	à	Monsieur Stephen LAZERME
Madame Karine SEBAHOUN	à	Monsieur Jean-Claude DEBACKER
Madame Espérance AUDINEAU	à	Monsieur Jean-François ONETO
Madame Isabelle CROS	à	Monsieur Jean-Paul CHONION
Monsieur Charles KLINZING	à	Madame Monique GRALL

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte et le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Josyane MELEARD, secrétaire de séance, en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- 1) **Le Conseil Municipal a pris acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement – Exercice 2018
- 2) **Le Conseil Municipal a pris acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public de Distribution d'Eau – Exercice 2018
- 3) **Le Conseil Municipal a pris acte** du rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) – Exercice 2018
- 4) **Le Conseil Municipal a pris acte** du rapport annuel de gestion du marché d'approvisionnement de la ville d'Ozoir-la-Ferrière – Année 2018
- 5) **Le Conseil Municipal a pris acte et a adopté à l'unanimité** le protocole transactionnel avec la SAS DADOUN Père et Fils
- 6) L'acquisition d'une bande de terrain issue des parcelles BC 148 et 218 **a été adoptée à l'unanimité**
- 7) La signature d'un bail de chasse à destination de la société de chasse de la Marsaudière sur les parcelles communales cadastrées section C n°201, 150, 152 et 154 **a été adoptée à l'unanimité**
- 8) L'avenant à la convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Commune et Free Mobile sur le site du stade de la Verrerie suite à la cession des équipements d'infrastructure passive à ILIAD 7 **a été adopté à l'unanimité**
- 9) L'avenant n°3 à la convention d'occupation temporaire du domaine public par la société CELLNEX France pour l'installation et l'exploitation d'infrastructure et d'équipements techniques liés à la téléphonie sur le site de l'Eglise **a été adopté à l'unanimité**
- 10) La garantie d'emprunt pour la société Plurial Novilia – Construction en VEFA 122 logements – 1-3, rue Henri François **a été adoptée à l'unanimité**
- 11) La convention réservation logements locatifs – 1-3, rue Henri François **a été adoptée à l'unanimité**
- 12) La garantie emprunt pour la société Plurial Novilia – Construction en VEFA 70 logements – 5, rue Henri François **a été adoptée à l'unanimité**
- 13) La convention réservation logements locatifs – Plurial Novilia – 5, rue Henri François **a été adoptée à l'unanimité**
- 14) La décision modificative n°1 – Budget Principal **a été adoptée à l'unanimité**
- 15) La décision n°1 – Budget 02 – Assainissement **a été adoptée à l'unanimité**
- 16) La décision modificative n°1- Budget 05 spectacles et locations de salles **a été adoptée à l'unanimité**

- 17) La convention d'utilisation du studio de répétition par des groupes de musique **a été adoptée à l'unanimité**
- 18) La mise à jour du tableau des effectifs des agents titulaires et contractuels sur postes permanents **a été adoptée à l'unanimité.**
- 19) **Le Conseil Municipal a pris acte** du compte rendu au conseil de l'exercice des pouvoirs délégués
- 20) La motion relative à la circulation des camions de plus de 3.5 T sur la Francilienne **a été adoptée par :**
 - ✓ **20 Voix POUR :** Monsieur Jean-François ONETO, Monsieur Stéphane LAZERME, Madame Josyane MELEARD, Madame Christine FLECK, Madame Dominique BERNARD, Monsieur Patrick VORDONIS, Madame Suzanne BARNET, Monsieur Cyril GHOZLAND, Monsieur Patrick SALMON, Madame Chantal BOURLON, Monsieur Frédéric MARCOUX, Monsieur Jean-Claude DEBACKER, Monsieur Jacques VERDIER, Madame Anne-Marie CADART, Monsieur Ziain TADJINE, Madame Marie-Laure MORELLI, Madame Karine SEBAHOUN, Madame Isabelle DUPUIT, Monsieur Alain CAPUSANO, Madame Espérance AUDINEAU.
 - ✓ **4 Voix CONTRE :** Madame Monique GRALL, Madame Isabelle CROS, Monsieur Jean-Paul CHONION, Monsieur Charles KLINZING.

Fait à Ozoir-la-Ferrière le 26 septembre 2019

Le Maire,
Jean-François ONETO.

